

# Prévention et secours civiques niveau 1

## Date et lieu

17 janvier 2025 à la Maison Départementale des Sports (Saint-Étienne)

## Contexte

Le PSC1 est la formation de base de premiers secours. Ces initiales signifient Prévention et secours civiques de niveau 1. Elle a pour but de préparer le plus grand nombre de citoyens aux rudiments de premiers secours. Cette formation remplace l'AFPS depuis le 1er août 2007. Elle ne nécessite aucune connaissance particulière. Il n'y a pas de limite d'âge. Accompagnée de recyclages réguliers (non obligatoires), cette formation est suffisante pour intervenir dans la plupart des situations d'urgence.

**Objectifs** PSC1 : L'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

## Compétences générales et spécifiques

- Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours.
- Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience.
- Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires ou, pour ceux qui le nécessitent pour des raisons d'hygiène ou de sécurité, sur des mannequins.
- Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.
- La protection - L'alerte - La victime s'étouffe - La victime saigne abondamment - La victime est inconsciente - La victime ne respire pas - La victime se plaint d'un malaise - La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...).

## Public concerné/Pré-requis

Nombre de places limité à 10 stagiaires.

PSC1 : Tous publics. Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire.

## Modalité d'évaluation et de validation

Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.

## Méthode pédagogique

Transmissive, exercices en groupes, cas concrets.

## Intervenant

Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Loire 42.

Organisme de formation

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire  
Maison Départementale des Sports  
4 rue des Trois Meules - BP90144  
42012 SAINT-ETIENNE CEDEX 2



Contact : conseilasso@maisondessportsloire.com  
04.77.59.56.02 ou 06.42.83.60.42  
Siret : 77639614500042 - APE : 9312Z -  
N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

# Prévention et secours civiques niveau 1

## Frais pédagogiques

PSC1 : 70 € / personne.

## Accessibilité/Handicap

Vous êtes en situation de handicap, vous avez un besoin d'accompagnement particulier ?

N'hésitez pas à nous contacter au 04 77 59 56 02 ou par mail à : [conseilasso@maisondessportsloire.com](mailto:conseilasso@maisondessportsloire.com)

Nous étudierons tout ce dont nous sommes en capacité de proposer pour que vous puissiez suivre cette formation.

## Renseignements

Si vous avez besoin davantage d'informations, vous pouvez contacter : Ludivine COTTE au 04 77 59 56 02 ou 06.42.83.60.42 ou par mail : [conseilasso@maisondessportsloire.com](mailto:conseilasso@maisondessportsloire.com)

## Inscription

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://cdos42.fr/nos-offres-de-formation/>

100%

C'est le taux de réussite au PSC1 du 22/03/2021 au 31/12/2023.

98%

des stagiaires considèrent  
que les objectifs qu'ils  
avaient ciblés avant leur  
formation/accompagnement  
VAE ont été atteints

97%

des stagiaires sont  
satisfaits ou très satisfaits  
des réponses faites à leurs  
questions par le formateur  
ou l'accompagnateur

99%

des stagiaires  
recommandent la formation  
ou l'accompagnement VAE  
qu'ils ont suivi(e) dans  
notre organisme

Statistiques du 22/03/2021 au 31/12/2023

Organisme de formation

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire  
Maison Départementale des Sports  
4 rue des Trois Meules - BP90144  
42012 SAINT-ETIENNE CEDEX 2

# Prévention et secours civiques niveau 1-

## Autorisation parentale

### Je soussigné(e)

Nom/Prénom (Mme, M.) : .....

Téléphone : .....Adresse mail : .....

Adresse postale : .....

Pays : .....

Nom de l'association sportive : .....

Volontaire en service civique :  Oui  Non

### Autorise mon fils/ma fille (Nom et Prénom).....(rayer la mention inutile)

À participer à la formation PSC 1 organisée par le CDOS Loire le..... de 9h à 17h.

À sortir lors de la pause de midi (dans le cas contraire, une salle de repas équipée de fours micro-ondes est à la disposition des stagiaires).

À rentrer seul(e) à la fin de la formation.

Fait à :

Le :

Signature du stagiaire ou de son représentant légal :

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné aux formalités administratives nécessaires à la formation PSC1.

Les destinataires des données sont : Le CDOS LOIRE Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et le RGPD du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au CDOS Loire, MDS, 4 Rue des Trois Meules, 42100 Saint Etienne. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Organisme de formation

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire  
Maison Départementale des Sports  
4 rue des Trois Meules - BP90144  
42012 SAINT-ETIENNE CEDEX 2



Contact : conseilasso@maisondessportsloire.com  
04.77.59.56.02 ou 06.42.83.60.42  
Siret : 77639614500042 - APE : 9312Z -  
N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42